Date de génération de ce justificatif : 31/10/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

LOST – Constitution de société

Référence : L012333

Départements de publication : Côtes d'Armor
Annonce légale publiée le 5 août 2022 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

Me AIMERIC STALTER NOTAIRE À LANNION (22300) 16, PLACE DU MARCHALLAC'H Avis de constitution Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Me Aimeric STALTER, en date du 22 juillet 2022 Dénomination : LOST. Forme : EURL. Siège social : 14 RUNANDOL, 22970 Ploumagoar. Objet : PRISE DE PARTICIPATIONS AU CAPITAL DE TOUTES SOCIETES, VENTE DE TOUT TYPE DE PRODUITS ET ACCESSOIRES. Durée de la société : 99 année(s). Capital social fixe : 380000 euros Gérant : Monsieur DOMINIQUE LOSTANLEN, demeurant 14 RUNANDOL, 22970 Ploumagoar La société sera immatriculée au RCS de Saint Brieuc. Pour avis.

Consulter cette annonce en ligne